



## NORMES DE PRÉSENTATION

Chaque article fait l'objet d'une lecture par le comité de rédaction qui se réserve le droit de le publier. Les textes qui ne correspondent pas aux normes éditoriales de *Déméter* seront renvoyés à l'auteur pour correction.

Les textes doivent être envoyés à l'adresse [revue-demeter@univ-lille.fr](mailto:revue-demeter@univ-lille.fr) en format Word (.doc) ou open-document (.odt).

L'auteur doit réunir dans un même document word, non stylé, dans l'ordre suivant :

- Titres français et anglais
- Résumés français et anglais : 2000 signes max., espaces compris.
- 5 mots-clés en français et en anglais : Les mots-clés sont des termes génériques qui offrent la possibilité pour un lecteur de recouper des textes de disciplines et de méthodes différentes mais dont les thématiques se croisent. Ils doivent désigner les arts ou les pratiques dont il est question dans l'article, les artistes principaux, les domaines théoriques et les périodes historiques.
- Notice bio-bibliographique de l'auteur
- Article
- Bibliographie

Les notes doivent être des notes de bas de page (et pas des notes de fin).

### MISE EN FORME

#### A) Format

La longueur souhaitée est de 30 000 à 35 000 caractères espaces compris.

Pour faciliter la lecture des textes il est conseillé de les subdiviser en insérant des intertitres (5 max.)

Le texte doit être en *Times New Roman 12*, interligne 1,5 avec des notes en bas de page.

Éviter les mots soulignés.

Les mots en langue étrangère doivent figurer en italique : *sic*, *a priori*...

Le recours à l'écriture inclusive relève du choix rédactionnel de l'auteur de l'article. Il lui revient alors de choisir une règle d'écriture inclusive et de s'y tenir tout au long du texte.

## **B) Documents visuels et sonores (images, vidéos, tableaux, partitions...)**

L'emplacement des images, extraits sonores ou vidéos doit être précisément signalé dans le corps du texte par Figure. 1, 2, 3... suivi de la légende complète du document.

Les illustrations seront numérotées, légendées et fournies dans un fichier séparé.

## **C) Liens**

Afin d'exploiter les avantages du format électronique, l'auteur pourra joindre :

- des extraits de partitions ou des graphiques en format PNG ou JPG,
- des images en format JPG ou TIFF,
- des extraits sonores ou vidéos en WAV, MP4, AVI ou OGG.

Les métadonnées (tags) de fichiers doivent être renseignées (titre, auteur, interprète, date, etc.).

Les légendes doivent comporter le nom de l'auteur, *le titre de l'œuvre en italique*, l'année d'exécution, matériaux, dimensions, lieu de conservation.

La reproduction d'extraits de publications est possible pourvu que les auteurs en citent la source et en aient obtenu la permission explicite du détenteur des droits, que leur manuscrit ne viole aucun droit d'auteur ; que, dans le cas d'un manuscrit écrit par plusieurs auteurs, ils aient obtenu la permission de tous les co-auteurs en vue de la publication du manuscrit au sein de *Déméter*, et que tous les co-auteurs aient lu et accepté les éléments ci-dessus.

Si les images ne sont pas libres de droit, les auteurs ont le devoir de demander les autorisations de reproduction des illustrations et d'en payer les frais ; la rédaction n'accepte pas les illustrations qui pourraient faire l'objet d'une contestation.

Toute question spécifique au sujet de la mise en page et des formats peut être adressée par courrier électronique à l'adresse [revue-demeter@univ-lille.fr](mailto:revue-demeter@univ-lille.fr)

## **NORMES DE PRÉSENTATION**

### **A) Citations**

Les citations seront entre chevrons (guillemets français, « »), précédés et suivis d'une espace insécable pour les textes en langue française.

Pour signaler dans une citation que le texte a été coupé par l'auteur, utiliser [...]. De même, les mots rétablis par l'auteur sont à mettre entre crochets.

Dans la plupart des cas, le point se place après les guillemets.

... ce qui évoque ce vers de Baudelaire : « Au fond de l'infini pour trouver du nouveau ».

Si le point appartient à une citation qui clôt un paragraphe ou une phrase complète, le point est inclus dans le chevron de fin.

« Il s'agit de trouver, au-delà du contraste – qui constitue le type le plus primitif d'une forme, les lois supérieures de l'alliance. »

Si une phrase citée, qui se termine par un point, se trouve insérée dans votre texte, le point de la phrase citée disparaît.

« Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger », disait un personnage de Molière.

Une citation à l'intérieur d'une citation se fait en utilisant des guillemets anglais.

« Pour Deleuze, seul “l'Inégal en soi” peut être la raison suffisante de la diversité. »

Une citation longue (plus de 3 lignes) se saisit sous forme de paragraphe séparé, sans guillemets, avec des caractères plus petits (11 au lieu de 12) et un interligne simple. Ce paragraphe de citation est séparé du texte courant (avant et après) par un saut de ligne et il doit être en retrait (1 cm par rapport aux marges de gauche et de droite de la page).

Les citations en autres langues que le français, ainsi que les mots étrangers isolés, seront reproduits en italique sans guillemets.

Les traductions personnelles doivent être signalées. Dans le corps du texte, la première citation en langue étrangère traduite par l'auteur doit s'accompagner d'une note de bas de page renvoyant à la phrase : « Toutes les traductions sont de l'auteur sauf mention contraire ».

## **B) Notes**

Les notes sont placées en fin de document et numérotées de façon continue. La taille des lettres en note est de 10 et l'interligne est simple. Comme l'ensemble du texte, les notes doivent être justifiées.

L'appel de note doit être placé en fin de phrase et avant la ponctuation.

... car elles ont dû être choisies<sup>1</sup>.

Dans le cas d'une citation, l'appel de note sera avant le deuxième guillemet.

« ... car elles ont dû être choisies<sup>1</sup>. »

Indiquer les références bibliographiques complètes dans les notes de bas de page.

Lors d'une référence à un ouvrage ou à une page déjà cités dans les notes précédentes, ne répétez pas la référence complète mais utilisez les abréviations en caractère ordinaire et non en italiques.

Ibid. (ibidem), « au même endroit » : s'il est employé seul, représente l'ensemble des références qui précèdent immédiatement. Il est suivi d'une indication de page, sauf s'il s'agit de la même page.

1. Valérie Boudier, *La Cuisine du peintre*, Rennes, PUR, 2010, p. 55.
2. Ibid., p. 69-70.
3. Ibid.

Op. cit. (*opere citato*), « dans l'ouvrage cité » : représente le titre mentionné dans une référence antérieure à celle qui précède immédiatement. Il suit le nom de l'auteur et est accompagné d'une indication de page.

4. Valérie Boudier, op. cit., p. 56-57. [renvoie à la même publication citée en note 1 mais à un autre passage]

## **C) Règles typographiques**

Les sigles s'écrivent en petites majuscules et sans point entre les lettres.

Pas de majuscule après deux-points ou un point-virgule.  
Les majuscules doivent être accentuées comme Âge, À, etc.  
Les siècles s'écrivent en petites majuscules, exposant pour le e.

Le xv<sup>e</sup> siècle.

Les décennies s'écrivent en chiffres : années 50, années 80.

Les symboles d'unités s'écrivent sans point : kg, m, cm

Les points de suspensions sont suivis d'une espace sécable mais ne sont jamais précédés d'une virgule ou d'un point.

Les tirets demi-cadratin sont utilisés pour séparer une notation d'une façon plus prononcée que les parenthèses. Le second tiret est supprimé avant un point final.

Quelques abréviations courantes :

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| - 1 <sup>er</sup> , 1 <sup>re</sup> (et non 1 <sup>ère</sup> )                      | - chap. (chapitre, et non ch.)   |
| - 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> ... (et non 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> ) | - ill. (illustration)            |
| - XV <sup>e</sup> siècle (et non XV <sup>ième</sup> )                               | - impr. (imprimeur)              |
| - M., MM. (et non Mr)   | - coll. (collection)             |
| - trad. (traduction)  | - n <sup>o</sup> (numéro)        |
| - etc. ( <i>et cætera</i> )   | - p. (page ou pages, et non pp.) |
| - Charles 1 <sup>er</sup> d'Angleterre  | - t. (tome)                      |
| - ms. (manuscrit)   | - vol. (volume)                  |
| - ex. (exemple)   | - suppl.                         |
| - éd. (éditeur ou édition)  | - et suiv. (et non et sq.)       |
| - art. (article)  | - dans (et non in)               |
| - fig. (figure)   |                                  |
| - f <sup>o</sup> (folio)  |                                  |

Des espaces insécables sont indispensables :

- avant les signes de ponctuation
- après les abréviations : p. t. col. vol. fol. ex. trad. n<sup>o</sup> chap. art.
- entre un chiffre et son unité : 20 gr
- entre le nom et le numéro des souverains : Louis XIII
- entre l'initiale et le nom (éventuellement entre un nom et un prénom)
- entre les tirets et le texte qu'ils encadrent
- entre les guillemets et le texte qu'ils encadrent
- entre les éléments exprimant une heure ou une date : mardi 23 octobre 2019

#### **D) Références bibliographiques et sites internet**

Un livre d'un seul auteur : Prénom Nom, *Titre en italique*, lieu d'édition, éditeur, date.

Karlheinz Stockhausen, *Texte zur Musik*, vol. I, Cologne, DuMont Schauberg, 1963.

Un article dans une revue : Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, date, pages.

Jean-Jacques Nattiez, « Essai d'analyse sémiologique tripartite », *Musica Scientia*, Numéro spécial, 1998, p. 43-62.

Christiane Klapisch-Zuber, « Compérage et clientélisme à Florence », *Ricerche storica*, t. 15 (1985), p. 61-76.

Un collectif :

T. Kuehn, « Person and Gender in the Laws », *Gender and Society in Renaissance Italy*, J.-C. Brown, R.-C Davis. (dir.), Londres, Thames and Hudson, 1998, p. 87-106.

Une partition musicale (éditée ou non) :

Tristan Murail, *Tellur*, Paris, Éditions musicales transatlantiques, 1978.

Jean-Claude Risset, *Inharmonique* © Jean-Claude Risset, 1981.

**Une traduction :**

Brian Ferneyhough, *Deuxième quatuor à cordes*, Genève, Contrechamps, 1988, trad. par Terence Waterhouse.  
Carl Philipp Emanuel Bach, *Versuch über die wahre Art, das Klavier zu spielen*, Berlin, 1753, trad. par William J. Mitchell sous le titre *Essay on the True Art of Playing Keyboard Instruments*, New-York, W.W. Norton, 1949.

**Un ouvrage réédité :**

Pierre Boulez, *Points de repère*, Paris, Seuil (1985) 1992.

**Un catalogue d'exposition :**

*Mélancolie, génie et folie en Occident*, cat. exp. (Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 10 oct. 2005-16 janv. 2006), Paris, Réunion des musées nationaux / Gallimard, 2005.

**Un chapitre dans un ouvrage collectif :**

Priska Morrissey, « La nuit des ateliers. Réflexion sur un imaginaire de l'artiste au travail dans les biopics de peintres », dans *Biographies de peintres à l'écran*, Patricia-Laure Thivat (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

**Un document en ligne :**

Jerrold Levinson, « Titles », in *The Journal of Aesthetics and Art Criticism*, vol. 44, n°1 (1985), p. 29-39. URL : <http://www.jstor.org/stable/430537> [consulté le 28 janvier 2014].